



A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R. du : 08/02/2024
Magasinier : Echéance le : 31/03/2024
CS/SB

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document 4389140	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	VIN Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 5036208	
Designation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5036208 DU 08/02/2024 **								
COMMENTAIRE R.A NUMERO DE COMMANDE								
E LUBRIFIANT MOTEUR PSA		1690919880	1,00	4	464,76	40,00	278,86	278,86
----- SOUS-TOTAL PIECES -----								
278,86								
INFORMATION :								
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS								
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNÉE QUI SUIT LA								
RECEPTION DE VOS COLIS								
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe		Montants TVA		Total TTC				
PI : 278,86		(4) 20,00		334,63				
MO : 0,00		278,86						
DIV : 0,00		55,77						

Coupon à joindre à votre règlement		
Document	N° Client	N° Commande
4389140	0165285	5036208
Echéance le :	31-03-2024	
2/2024		334,63



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes (fournitures, réparations et prestations de services) sont payables à nos bureaux, d'urgence, à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, il est tenu de nous verser le montant de la facture dans un délai de 10 jours à compter de la date de facturation. Les factures sont établies en 3 exemplaires. Le premier est remis à l'acheteur, le second est conservé par nous, le troisième est envoyé à l'administration fiscale. Les factures sont établies en 3 exemplaires. Le premier est remis à l'acheteur, le second est conservé par nous, le troisième est envoyé à l'administration fiscale. Les factures sont établies en 3 exemplaires. Le premier est remis à l'acheteur, le second est conservé par nous, le troisième est envoyé à l'administration fiscale.

RÈGLES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article 1593 du Code de Commerce.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.